

LE RDV DES SOISÉENS

Soisy

MAG

N°5
MAI / JUIN
2013

Venise à Soisy,

LE PLAISIR DES YEUX...



RETROUVEZ TOUTE L'ACTUALITÉ DE VOTRE VILLE SUR

www.soisysurseine.fr



VILLE DE
**SOISY
SUR
SEINE**

Les nouveaux vestiaires du stade des Donjons ont été inaugurés



ont été inaugurés

Après 8 mois de travaux, les vestiaires rénovés et agrandis ont été officiellement inaugurés, le 20 avril dernier, en présence des élus de la Municipalité et les représentants des associations locales, et notamment de football.



Des partenaires «financeurs» ont participé à la réalisation de ces nouveaux vestiaires, à hauteur de :
18%, C.N.D.S (Centre National du Développement du Sport)
18%, Etat (Dotation d'Équipement des Territoires ruraux)
11% Conseil Général

Deux Modifications du Plan Local d'Urbanisme

Afin de permettre l'aménagement du Parc des Chenevières (ex. ADAPT) avec l'accueil d'entreprises et de nouveaux logements, la commune doit modifier son Plan Local d'Urbanisme.

Dans le règlement actuel du Plan Local d'Urbanisme, le parc des Chenevières ne peut recevoir que des «équipements publics et à intérêt collectif» (Zone ULa). Dans le cadre du projet «Cœur de Soisy», le bâtiment existant doit abriter une maison médicale et des entreprises, tandis que la partie à urbaniser doit accueillir des logements.

Il est donc nécessaire d'ajuster une partie du règlement d'urbanisme de la zone avec :

- la **modification du règlement pour y autoriser l'activité économique.**

Cette première opération relève d'une «**modification simplifiée du P.L.U.**» dont le principe a été adopté par le Conseil Municipal, le 9 avril dernier.

Un dossier technique présentant l'ensemble des éléments de la modification sera mis à disposition des Soisiens

durant le mois de juin, en Mairie (les dates et horaires seront communiqués par voie d'affichage et aux des Services Techniques au 01 69 89 71 70).

- la **modification du règlement de la zone destinée aux «logements».**

Cette seconde procédure relève d'une «**modification du P.L.U.**» nécessitant la tenue d'une enquête publique avec un rapport d'un Commissaire Enquêteur, désigné par le Tribunal Administratif de Versailles. Un registre sera ouvert aux Soisiens, de la mi-juin à la mi-juillet, afin de recueillir leurs avis. Des permanences du Commissaire Enquêteur seront également organisées (les dates et horaires seront communiqués par voie d'affichage et aux des Services Techniques au 01 69 89 71 70).

Des travaux pour notre patrimoine

La Ville de Soisy réhabilite son patrimoine. Quelques chantiers ont animé ce premier trimestre 2013



Aménagements extérieurs de la Salle des Fêtes

Afin de rendre la Salle des Fêtes accessible à tous, un cheminement en béton désactivé a été créé autour du kiosque. Pour délimiter les espaces fleuris, des bordures en grès (récupérées à l'occasion des travaux de voirie) ont été posées. La grille principale a été réparée. Le muret a été consolidé par de petites reprises de maçonnerie et le jardin fleuri.



La Croix de Gerville rénovée

La Croix de Gerville, située au carrefour de l'avenue du Général de Gaulle et de la rue de la Croix de Gerville, a été rénovée. Après une première étape de «piochage», les parois du socle en meulière ont été ravalées. De plus, la base de cet édifice a été façonnée, par les agents municipaux, en pavés de grès soisés, récupérés lors d'anciens travaux de voirie.



De nouveaux arbres à l'École des Meillottes

La cour de récréation a été réhabilitée. L'espace resté libre et clôturé marque l'emprise du futur «Terrain Multisports». Les abords de l'école maternelle ont également été réaménagés. De nouveaux arbres ont été plantés à l'entrée de la maternelle et autour de la cour.



Le chantier de la Rue Notre Dame a débuté

Comme prévu, les travaux de la rue Notre Dame ont débuté le 18 mars dernier. Le premier chantier concerne la séparation du réseau d'eaux pluviales et du réseau d'eaux de source.

